

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 francs par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

Dimanche 26. — Prise de Nicomitz (Russie), par le général Oudinot (1812).

MONTÉVIDEO.

novembre 23 1843.

Chaque jour de nouveaux faits viennent constater la coupable partialité des agents français en faveur de l'ennemi de la liberté et de l'indépendance Orientale.

La haine que M. le consul de France paraît avoir vouée au gouvernement de Montevideo se manifeste chaque jour plus grande; cette passion qui s'est emparée de son cœur lui fait sacrifier les droits sacrés de l'humanité et de la justice, et étroit chez lui toute obligation morale. La soif de domination qui devore Oribe n'a-t-elle donc frappé de vertige le représentant officiel de la France pour trouver en lui un si grand appui dont l'iniquité est flagrante ?

Comment se fait-il qu'un fonctionnaire si haut placé que M. le consul de France, sans craindre la voix de l'opinion et le retentissement qu'elle aura dans notre patrie, abdique tout sentiment d'humanité et se laisse traîner à la remorque du plus affreux tyran qui veut s'imposer comme le bourreau des hommes libres ? Comment lui, l'enfant et le représentant d'un pays cité par tout le monde, pour l'humanité de ses mœurs et la douceur de ses mœurs, le fils d'un peuple qui a pris partout et toujours l'initiative de la résistance à l'oppression, comment peut-il se placer dans les rangs de l'oppressé, quand la grande majorité

rite de ses compatriotes de ceux qu'il est chargé de défendre et de protéger et qui croyant ses instigations sincères se sont armés à sa voix contre cet oppresseur ?

Comment expliquer cette conduite, cette profonde aberration, si ce n'est par la corruption ce mal affreux qui a frappé la société à la tête et lui ronge le cœur aujourd'hui ?

L'indifférence dans la circonstance actuelle en présence des graves événements qui se préparent, eût été une faute de la part du consul de France qui nous eût affligé, mais sa criminelle sympathie pour Oribe, au mépris de la dignité humaine, est un fait qui nous inspire plus de pitié que de haine. Ce sentiment ne peut trouver place dans le cœur des hommes libres et forts. Et nous croyons l'être. Nous abandonnons cet horrible sentiment qui s'assourit par la violence au fonctionnaire prévaricateur qui n'hésitera pas à employer ce dernier moyen pour se satisfaire. Déjà la menace, la colère, l'iniquité sont du côté des oppresseurs qui espèrent jeter dans nos rangs le découragement, la terreur et les larmes. Vain espoir ! tous ces braves appartenant à toutes les opinions ont suspendu toute discussion, tout dissentiment pour marcher unis, à travers mille dangers, mille privations, à la conquête et au triomphe du principe sacré de l'indépendance des peuples.

L'oubli que fait M. le consul de la dignité et du respect qu'il doit au caractère dont il est revêtu comme représentant de la grande nation, est une conséquence logique de la fautive position où il s'est placé en se rangeant du côté de l'oppression, qui n'est elle-même que l'oubli du respect dû au droit d'autrui.

Des que le droit est méprisé ou le devoir prend-il naissance ? ne sont-ils pas le complément l'un de l'autre ? La négation de l'un n'entraîne-t-elle pas la destruction de l'autre ? Celui qui détruit et foule aux pieds le droit des autres, les délie en même temps du devoir. Delà la colère des oppresseurs et la résistance des opprimés ; Alors le blasphème sort de toutes les bouches, de celle qui doute de la justice de Dieu, comme de celle qui s'écrie dans l'ivresse du triomphe : "Malheur au vaincus !"

M. le consul Pichon qui s'aveugle comme tous les défenseurs d'une mauvaise cause, affecte de nous traiter déjà en vaincus ; annonce presque officiellement le jour fixe de notre défaite sans songer que nous sommes le peuple, c'est à dire le cœur, la tête et les bras ! tout ce qu'il faut pour faire triompher les vrais principes d'humanité et de justice.

Que M. le consul aille oubliant sa dignité se faire le facteur d'Oribe, l'entremetteur du tyran avec ses indignes partisans, nous resterons nous, le peuple qui repousse les hommes flétris par l'opinion. Qu'il admette dans son intimité des gens que la voix de la presse peut qualifier impunément d'assassin, comme on peut le voir par cet article que nous empruntons "au Nacional" et qu'il a publié dans un de ses derniers numéros.

Quelle que soit son importance, nous rappellerons ici que Legris, failli frauduleusement, est un assassin avéré. Pour le premier de ses assassinats, commis sur un malheureux habitant de la campagne, il a été détenu dans notre prison, et il est cité devant nos tribunaux, pour le second, commis sur un nègre esclave, qui lorsqu'il voulait l'entraîner dans sa fuite, lui rappela qu'il était libre d'après une loi de l'assemblée législative. Legris est un scélérat

PAULLETON.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE DU CAPITAINE

DEKONT D'URVILLE PENNANT LES ANNÉES 1837,

1838, 1839 et 1840.

(Suite.)

II.

Cette rumeur sauglante, sur l'opportunité de laquelle nous n'avons pas à nous prononcer, fut une nécessité fâcheuse dans tous les cas. Combien de temps faudra-t-il désormais pour que les naturels d'Hogolea regoivent avec confiance les Européens qui viendront mouiller dans leurs files ?

Les Mariannes appelaient l'expédition. Nous ne nous arrêterons pas aux piquantes descriptions que renferme l'histoire complète dont ces articles ne peuvent être que le résumé substantiel. Le Siècle a déjà fait connaître ce magnifique archipel par la publication des fragments qu'il a empruntés aux *Semences d'un Arcadie*.

Nous ne nous étendons pas non plus au sujet des Philippines, où tout le monde va, où tout le monde se promène sans façon, mais nous ferons halte à Ternate, qui, étant moins exploré, a droit à plus d'attention. C'est une île remarquable par sa forme, par sa nature et par leur industrie. Il y a ici un volcan souvent en éruption. Laissons ensuite tomber l'ancre devant Amboine. L'île est hollandaise. Après avoir exploré une immense grotte visitée par tous les voyageurs, engageons-nous à la suite de nos marins dans l'intérieur des terres et racontons l'excursion pittoresque de l'un d'entre eux. Nous le laisserons parler.

« Mes guides, moins envieux que moi, nous a-t-il dit, moins infatigables aussi, car ils n'étaient point dominés par l'amour de la science, m'invitaient au retour. Je feignais de ne pas les comprendre, et me dirigeant vers un village encore assez éloigné, je leur demandai comment ils l'appelaient ; ils me répondirent Figui-Poulan, et j'inscrivis Figui Poulan sur mon calepin. A quelque distance de là un nouveau village se dressa devant nous ; je voulus

aussi savoir son nom, et mes guides me répondirent de nouveau Figui-Poulan. Ce pseudonyme me parut un peu ridicule. J'allais faire la description de cette seconde bourgade lorsqu'une troisième vers laquelle je me dirigeai s'offrit à l'horizon.

— Son nom ? demandai-je encore avec des gestes à mes guides essouffés.

— Figui-Poulan, me répondirent-ils tous à la fois de façon à m'assourdir.

« Pour le coup je me crus l'objet d'une mystification préméditée ; mais point. A mon retour à la capitale, j'appris de mon excellent confrère le docteur Demoy, médecin en chef de la colonie, que Figui Poulan voulait dire : « Nous sommes fatigués, allons-nous en ! »

« Je prévins donc les voyageurs futurs que les deux villages que j'avais appelés Figui-Poulan devaient être débaptisés par eux.

« Quant à l'anecdote suivante, elle est d'un genre plus sérieux, et si elle ne peint qu'un individu, elle peut servir cependant à caractériser une nation. J'ai oublié le nom

LE PATRIOTE FRANÇAIS

indivisible que ne peut mourir que perdu au gibet du quel que soit le crime. (1)

(Le National.)

C'est un pareil homme avec lequel M. Pichon entretient des relations? Que M. l'amiral Massieu reçoit comme officier et comme français. Un homme duquel on peut dire qu'il a commis plusieurs assassinats sans qu'aucune voix s'élève pour le défendre dans un pays où il compte pourtant des partisans sinon des amis. Nous aimons à croire que M. l'amiral ne connaissait cet homme que comme officier d'Oribe, qu'il ignorait comme nous, ses affreux antécédents, et que les connaissant il n'eut pu entendre de sang froid ce misérable, lui donner l'assurance que avant un mois nous serions vaincus, anéantis; en ajoutant d'un ton hypocrite avec des larmes de crocodile: "qu'il plaignait les malheureux français qui avaient pris les armes, mais qu'il ne dépendait pas de lui de les sauver."

Ce n'est pas, grâce à Dieu et à notre dévouement; d'un tel homme que peut jamais dépendre notre salut; les braves qui sont armés, pour leur sûreté et l'indépendance de leurs frères, avaient en prenant les armes qu'ils n'avaient à attendre de leurs ennemis ni pitié ni clémence. C'est dans leur courage, leur union, leur dévouement qu'est toute leur force et leur espérance; ils n'espèrent rien des infâmes défenseurs de la servitude, ni des hommes flétris, indignes du nom français qui serrent dans leurs rangs et osent nous menacer d'une destruction complète.

Ce colonel d'Oribe pouvait se dispenser de nous plaindre, à moins que ce ne fût un masque pour cacher l'inquiétude qu'on lisait sur son visage, et le découragement de l'armée assiégée qu'il n'a pu entièrement dissimuler à la perspicacité des officiers qui ont eu occasion de l'observer pendant cette visite.

M. le consul devait connaître M. Legris et n'a pas dédaigné d'entretenir des relations

(1) Le National publie aujourd'hui une réclamation d'un ancien associé de M. Legris, qui établit que ce dernier n'a pas fait une banqueroute frauduleuse. Quant aux autres faits articulés par le National il les maintient et les prouve dans un curieux article que nous publierons dans notre prochain numéro.

de l'individu dont je vais vous parler. Nous l'appellions à Amboine père Jomby. Naïf de Hali, il avait doublé le cap Horn sur un navire français, et fatigué d'une course trop aventureuse, il s'était arrêté à Amboine, qu'il habitait depuis une vingtaine d'années. Les Souvenirs d'un Avoué parlent d'un M. Rivière dont le nom est vénéré de toute la colonie hollandaise du cap de Bonne-Espérance; je placerais au même rang ce brave Jomby, qui, d'ailleurs, ne me paraît pas inférieur à ce colon de Table Bay, n'était pas d'une nature moins bienveillante, moins étonnée.

De sa non dévouable épénésie qui ravage le pays il y a deux ans à peine, le père Jomby, aidé comme le religieux, et comme le chrétien, connaît les cœurs des pauvres et les braves serviteurs des malades, emmenait les agonisants et les faisait venir dans un véritable hôpital pour ceux qui souffraient. On le menaçait de contagion, mais il disait que le Seigneur dévoué allait servir sur lui; il répétait que Dieu était plus fort que la maladie et qu'il s'en rapportait à son poission pour l'achèvement de l'œuvre pieuse qu'il avait entreprise. Femmes, enfants, vieillards, tout le monde le bénit à Amboine, tout le monde se souvenait avec reconnaissance de son dévouement et de

avec lui et descendre jusqu'à être son courrier, mais nous croyons que M. l'amiral Massieu de Clerval n'eut pas touché la main de cet homme s'il eut su qu'elle était souillée de sang. Nous le croyons pour l'honneur de M. l'amiral, et pour celui de la dignité nationale qui nous sera toujours cher.

Voici encore un acte, que nous ne savons comment qualifier, que nous portons à la connaissance de nos lecteurs sans aucun commentaire et qui servira à faire apprécier l'impartialité et la sincérité de M. le Consul de France. Mardi huit Basques qui servaient depuis six mois dans l'armée d'Oribe, après avoir jeté leur uniforme, et s'être procurés de mauvais vêtements parvinrent à s'échapper et arrivèrent à Montevideo, vers cinq heures du soir, ils racontèrent à plusieurs de leurs compatriotes, que la démoralisation et le découragement étaient complets surtout depuis le combat du 17 où les Italiens firent des prodiges de valeur, au dire de ces transfuges ce combat avait coûté à Oribe tant en tués que blessés 317 hommes; qu'eux mêmes avaient pris la résolution dès ce moment de désertir pour passer dans nos rangs et témoignaient l'intention d'entrer dans la Légion. Mais un traître et lâche agent du Consul les en détournait, leur conseillant d'aller trouver le Consul, ils y furent à six heures; une heure après leur arrivée, et ne reparurent plus, quoi qu'ils aient fait une dépense d'un patacon dans la maison où ils avaient été reçus, on avait pensé que les six semaines qu'ils allaient recevoir serviraient à payer cette dette, mais ne revenant pas et lassés d'attendre, on prit des informations et on apprit que M. le Consul les avait fait embarquer aussitôt à bord d'un navire de guerre ou ils sont sans doute encore, attendant le départ pour Buenos Ayres.

Les recolleurs de la régence, payaient les dettes des malheureux qu'ils embauchaient, M. Pichon devrait en faire autant. (Authentique.)

Nous avons reçu de plusieurs de nos compatriotes armés une lettre que le défaut d'espace ne nous permet pas d'insérer aujourd'hui, nous la publierons demain.

Nous continuons aujourd'hui la publication des pièces officielles du gouvernement de Buenos Aires. Nos lecteurs remarqueront sans doute comme nous, le caractère de basse adulation dont elles sont empreintes à l'égard du Dictateur de cette république, et se demanderont comme nous, si c'est bien à Manuel Rosas que le président de la chambre des représentants, s'adresse lorsqu'il parle? "des principes établis et respectés par le droit des gens. Est ce bien au directeur de l'unique guerre que fait Buenos Aires à Montevideo qu'on ose parler ainsi: l'on ne comprenait pas à Rome comment deux engures pouvaient se regarder sans rire. Si l'on était à Buenos Aires, nous comprendrions

se sacrifier. Il garda près de lui les orphelins qui étaient sans aide, il redoubla d'activité pour qu'ils n'eussent point à souffrir de la misère; il les appelait sa famille, et maintenant encore voit-il autour de sa demeure un essaim d'enfants qu'il élève dans l'amour du bien et dans la religion chrétienne.

"Père Zouby aime les Français par dessus tout; il se dit Français presque avec autant d'orgueil qu'il se dit chrétien; il se vante d'être Français aux Hollandais qui haïssent, aux Anglais qui lui parlent, aux bambins qui ne peuvent l'entendre. Nous l'avions prié de se charger de quelques-unes de nos communications, de nous procurer des légumes, des poules et autres provisions dont nous manquions à bord; il remplissait sa tâche avec tant de soin et de délicatesse qu'on eût dit qu'il nous était redevable de quelque grand bienfait. Nous avions fait marché pour des légumes de première qualité, mais comme on les lui vendait, à lui, un prix plus élevé que celui qui avait été convenu entre nous, il voulut d'abord nous cacher cette différence, et la combattait au moyen de ses propres deniers. Nous l'apprimons sans qu'il en doutât, et quand nous lui en fîmes des reproches, il rougit de cette manœuvre

encore moins comment le Dictateur et le président de la chambre peuvent se regarder sérieusement après la lecture de ce document.

REPUBLIQUE ARGENTINE.

(Suite.)

Vive la Confédération Argentine!

Mourant les Sauvages Unitaires!

Buenos Ayres, octobre 1853.

34e année de la Liberté, 28e de l'Indépendance et 14e de la Confédération Argentine.

Le président de l'Honorable Chambre des Représentants—

A S. E. M. le Gouverneur et capitaine général de la province, chargé des relations extérieures de la Confédération Argentine, brigadier général D. Juan Manuel de Rosas.

Les représentants de la province ont reçu la communication du V. E. du 13 du courant, dans laquelle vous informez que le ministre plénipotentiaire de cette république près du gouvernement de S. M. l'empereur du Brésil, dans une dépêche du 23 septembre dernier, communique que ce gouvernement avait ordonné à la station maritime du Brésil de reconnaître immédiatement le blocus de Montevideo.

Au milieu de l'indignation qu'ont causé les procédés attentatoires et réprouvés du ministre de l'empire à Montevideo, les représentants ont toujours espéré de ce cabinet éclairé cet acte de justice, et ils ne doutent point qu'il le terminera par les réparations dues à la Confédération Argentine.

Dans de pareilles circonstances, satisfaits d'avoir approuvé la prudente disposition dont votre excellence a rendu compte dans la note du 23 septembre dernier, les représentants laissent au jugement de V. E. la direction de ce grave sujet, et pensent que la suite n'attédera point l'amitié que le gouvernement de S. M. l'empereur du Brésil, nous garde avec tant de loyauté.

C'est tout ce que, d'après l'ordre de l'honorable chambre, je communique à V. E.

Que Dieu vous garde beaucoup d'années.

Argerich—Saez—Péca—Irigoyen—Torres—Garcia.

Vive la Confédération Argentine!

Mourant les Sauvages Unitaires!

Buenos Aires Octobre 1853.

34e année de la liberté, 28 de l'indépendance et 14e de la Confédération Argentine.

Le président de l'Honorable Chambre des Représentants—

A S. E. M. le Gouverneur et capitaine général de la pro-

comme d'une faute, nous demandons pardon de son stratagème, et nous assure qu'à l'avenir il ne perdra plus rien avec nous.

"Un de nos braves officiers, La Farge, touché d'une générosité si parfaite, lui fit cadeau d'une histoire de Napoléon. Oh! pour le coup, la raison du père Jomby parut courir quelque danger: c'était une joie d'enfant, c'était une extase, un délire; il ne pourrait jamais reconnaître un si grand service; il pleurait, il priait, il bénissait; Jomby n'avait plus rien à demander au monde. Le lendemain, il envoya à M. La Farge une belle corbeille de fleurs artificielles en plumes. L'officier refusa d'abord, mais, touché du chagrin de Jomby, il accepta. Le Hollandais ne croyait encore redoutable, il voulait s'acquitter; et comme il craignait de s'exposer à un second refus, il attendit que la corvette mit à la voile, et fit parvenir alors à notre officier, qui ne put les lui renvoyer, deux corbeilles plus magnifiques encore que la première.

(La suite au prochain numéro.)

vices, chargé des relations extérieures de la Confédération Argentine, brigadier D. Juan Manuel de Rosas. Les représentants de la province se sont instruits minutieusement de la communication de V. E. du 13 courant, avec les documents qui l'accompagnent, relatifs au désagréable incident qui a motivé la suspension de toute correspondance officielle avec S. E. le commandeur Duarte da Ponte Riveiro, ministre de l'empire du Brésil, résidant dans cette ville.

Aux attaques que le ministre de l'empire du Brésil, à Montevideo, a adressées à notre souveraineté, il manquait encore le scandale de ce que le ministre du même empire, résidant dans cette ville, les seigneur, en cherchant un prétexte pour écrire la note du 25 septembre passé, dont V. E. nous donne la copie sous le numéro 2. Elle est rédigée dans un style inusité qui offensa hautement le decorum et les respects qui sont dus au gouvernement, exhalant une animosité indigne du caractère de ministre dont il est revêtu attaquant une de nos plus chères institutions, et s'engageant à faire une soignée défense des actes réprouvés du ministre de l'empire à Montevideo, pour aggraver encore plus l'offense faite à notre souveraineté et provoquer des discussions désagréables, et de funestes conséquences.

V. E., toujours loyal dans ses relations avec les nations amies a adopté le seul arbitre, qui évite de plus grandes complications et, sans en même temps la dignité du pays dont la défense vous est confiée.

Les représentants d'ici déclarent en réponse à la communication de V. E. que sa conduite, en ordonnant la cessation de toute correspondance officielle avec le ministre de l'empire du Brésil dans cette ville, est entièrement approuvée comme une mesure justifiée, et principalement opportune et nécessaire.

C'est tout ce que d'après l'ordre de l'honorable chambre je communique à V. E.

Que Dieu garde à V. E. beaucoup d'années.

Argerich—Saxa—Péna—Irigoyen—Torres—García.

Nous savons le cas et l'emploi qu'on doit faire d'une lettre anonyme, cependant nous dirons à celui qui nous a écrit pour nous menacer que s'il veut une réponse il nous faut son adresse.

Les derniers passagers venus de Maldonado, confirment tout ce que nous savions de la conduite barbare que les ennemis ont tenu dans ce département. Dernièrement ils ont fermé le port de cette ville, prohibant sous peine de mort de s'approcher de la plage. Mais tandis qu'ils manifestent ainsi leur fureur contre le peu d'habitants qui se sont trouvés obligés de rester dans les villes, les forces nationales se préparent à les exterminer. On savait déjà positivement que le colonel Silva avec 1,500 hommes se trouvait à la Sierra de José Ignacio. On parlait très peu à Maldonado de mas horqueros Servando, et le peu de force qui occupait cette ville allait dormir au bois craignant d'un moment à l'autre d'être surpris par les troupes nationales. Il est arrivé quelques familles exilées et d'autres fugitives avec seulement ce qu'elles avaient dessus; c'est à dire, comme tous ceux qui ont des affaires avec la mas herca de Rosas. L'été suivant, avec les vivres et les meurent en usage dans les domaines de Rosas, est singulier parcequ'il refuse aux navires de guerre étrangers ce qu'il octroie aux marchands:

EDIT.

Vive la Confédération Argentine!
Meurent les Sauvages Unitaires!

L'alcade ordinaire par intérim, de cette ville, par ordre supérieur fait savoir ce qui suit:

1. Dès aujourd'hui aucun navire de guerre étranger ne pourra embarquer dans ce port, ni viande, ni putes, ni aucune espèce de comestibles, ni peuvent le faire à la Colonia, seul port désigné à cet effet.

2. Les navires marchands pourront embarquer journellement un quartier de viande pour leur consommation avec un permis du commandant militaire.

Maldonado, 16 novembre 1843.

Juan Antonio Iachauri.

Avant-hier au soir 5 hommes de l'escadron du colonel Soza, se sont rencontrés avec 20 mas horqueros à l'Arroyo Sero. Le résultat a été la mort d'un officier de la mas herca, appelé Gillo, né à Canelones. Le reste des mas horqueros s'enfuirent la plupart à cheval, le cadavre, le cheval et les armes de Gillo ont été apportés à la ligne par les vainqueurs. Un instant auparavant un boulet parti de la Copitana, de notre escadron, a renversé mort un autre officier mas horquero dont on ignore le nom.

NOUVELLES DU SOIR.

Ce matin à onze heures est mort M. Dr. Julian Alvarez, président de la chambre des représentants cet honorable citoyen emporte les regrets de ses compatriotes et du pays entier pour lequel sa mort est une véritable perte.

VARIÉTÉS.

AUX GRANS HOMMES GUIZOTINS

LA BECASSIE RECONNAISSANTE.

La discussion de la loi sur la chasse vient de se terminer à la chambre des pairs. Cette loi a été l'objet d'un long et consciencieux examen; il s'en faut bien qu'elle ait passé comme un budget. Lorsqu'il s'agit de préserver des lapins, la noble chambre y regarde de beaucoup plus près que lorsqu'il n'est question que de sauvegarder les écus publics.

Le gibier a trouvé là de chaleureux défenseurs; beaucoup de vénérables pères-conscrit qui ont assisté stoiquement à la chasse des royautés, des dynasties de qui ils tenaient leur fortune politique et auxquelles ils avaient juré une fidélité éternelle, se sont émus à l'idée que l'on put donner la chasse à de simples outillons. Le cœur humain a ainsi parfois des mystères de sensibilité.

On a vu l'ex grand prêtre Decazes, si philanthrope d'ailleurs, comme chacun sait, soutenir qu'il est affreux et barbare de se jouer de la vie d'une liante ou d'un char-donneret; M. Portal monter plusieurs fois à la tribune pour défendre la tête des bec-signes avec autant d'énergie qu'il en mettait jadis à demander la tête des accusés politiques. Au premier aspect, cela paraissait assez étrange, bien qu'à la rigueur on pût comprendre la sympathie de M. Pasquier pour les pierrots et celle de M. Barthe pour les pies bourges.

Comme on devait s'y attendre, le marquis de Méribou a vivement soutenu le projet de loi, qui a principalement pour but de revenir aux beaux temps féodaux, où la chasse était interdite aux vilains. Le marquis de Méribou se rappelle que ses nobles ancêtres, en leur qualité de hauts et de puissants seigneurs, jouissaient du privilège aristocratique de courir la grosse bête; il veut avoir, ainsi qu'eux, le droit exclusif de clouer des têtes de ce-fis aux portes de son superbe et historique château de Méribou.

On ne doit pas moins d'éloges au ministre, qui s'est empressé de mettre la loi sur la chasse en discussion, et de lui donner le pas sur une foule de projets de loi d'intérêt plus général. Le ministère a jugé avec beaucoup de sagacité, qu'en ce moment le point le plus urgent et le plus casuel est de porter remède à la détresse des lapins.

Et ces pauvres lièvres donc, ne méritaient-ils pas de trouver un appui fraternel chez les braves souteneurs de la paix part-out et toujours?

Comme aussi il est tout naturel que la politique actuelle ait eu droit faire cause commune avec la becassie.

On n'a négligé aucune précaution pour assurer aux bêtes fauves, aux cailloux, aux perdreaux, une existence prospère et tranquille, pour que leur poil ou leur plume fût désormais inviolable et sacré.

Voici quelques-unes des principales dispositions de cette charte de lapins, qui pour eux sera une vérité.

Art. 1er. — La chasse (avec les inévitables restrictions qui y sont attachées par la présente loi) ne sera permise que pendant quatre mois de l'année. — Note. Sont exceptés de cette disposition: la chasse aux écus des court-bouillottes, la chasse aux libérés politiques, la chasse aux journaux, la chasse aux piéces et aux croix, qui continueront d'avoir lieu en toute saison.

Art. 2. — La vente ou le colportage de gibier ne sont permis que pendant l'époque où la chair est tolérée. — Note. Cet article ne s'applique point aux ventes et aux

colportages de amorceuses, de votes, etc., qui, comme par le passé, pourront se pratiquer pendant les trois mois suivants cinq jours de l'année.

Art. 3. — Il est défendu de se servir d'armes à feu ou de les employer dans les lieux de passage, de collets, etc. — Note. On continuera néanmoins d'attraper des lapins à l'aide des paniers constitutionnels, comme aussi de dresser toutes sortes de pièges policiers aux patriotes.

Art. 4. — L'octroi des permis de chasse est remis à l'arbitrage discrétionnaire des préfets, qui ne doivent les accorder qu'à des gens bien pensans, vacanciers et capotes pour simer M. Guizot. — Grâce à ces dernières conditions, les cailloux et les perdreaux sont maintenant à peu près assurés de mourir de vieillesse.

Quant aux clauses pénales, elles sont exorbitantes. La responsabilité de ceux qui tireraient injustement un coup de fusil à une hirondelle ou à un moineau sera bien autrement grave que celle des ministres qui attentent aux droits ou à la fortune de la nation. Presque tous les articles sont hérissés d'amendes et de prison. On a pensé qu'il n'y avait pas de châtiment trop rude pour le crime de lève perdrix.

En résumé le gibier français est si bien garanti, protégé, que les citoyens, impunément pourchassés, traqués, dévalisés, etc., en seront réduits à regretter de ne pas être coucou, pinson ou marcaissin.

D'autant plus que nos représentants de la chambre des députés, entrant dans l'esprit de la nouvelle loi, paraissent avoir décidément renoncé à leur ancien droit de chasse aux mauvais ministres.

(Cherrier.)

MOVIMIENTO DE LA POBLACION.

Individuos que solicitan pasaporte.

Dia 23.

Liste des Français pour lesquels le conseil général de France a l'honneur de demander à S. E. M. le ministre secrétaire d'état au département des relations extérieures, des passeports gratuits pour se rendre à Buenos-Ayres, vu leur état d'indigence.

Duhalde Bernard, Esponda Pierre, Deponda Baptiste, Duhalde Jean, Esteve Pierre, Jauregui Cadet, Harguindeguy Pierre, Jaitaque Antoine, Durandoy Antoine, Hospital Salvat, Dudo Pierre avec sa femme, Gerchoberta André sa femme et 2 enfants, Bidart Pierre, Aguerre Raymond, Iturrade Jean, Sarda Pierre, Cigueron Alphonse, Echaverry Jean Baptiste, Lohagery Sébastien, Prédère Madeleine, Ordabourou Jean, Emparan Manuel, Errasquin François et ses deux filles, Borda Jean, Irriberry François, Duhalde Jean, Larcevo Jean, Carré Pierre, Habert Bernard, Bonapetche Ferdinand, Minaberry Bernard, Abida Pierre, Hualde Jean, Echegaray Josephine, Harriet Pierre, Gastann Michel, Durbero Jean, Balotche Jean, Etchepare Jean, Yrigoyen François sa femme et un enfant, Daguette Jean, Oteyry Michel, Loustau Etienne, Idiart Jean Baptiste, Anco Jean, Iriard Pierre et sa femme, Dauba Saturnin, Lafourcade Pierre Louis Jean, Navarria Jean, Lapaison Bernard, Gracian Pierre, Iratapi Tristan, Etchegaray Gabriel, Amparan Manuel, Arbouren Charles, Abigaque Pierre, Larraurandi Joseph, Etchepare Baptiste, Balordi Joseph, Coust François Louis, Maqueri Pierre dit Bordes, Arroqui Nicolas, Franco Marcelin, Heguy Pierre sa femme et 4 enfants, Joma Jean dit Charles, Harday Dominique et sa femme, Larraurandi sa femme et 2 filles, Salsberry Catherine, Lafourcade Gratien sa femme et 2 filles, Salsberry Jean, Gopole Raymond, Bidart Pierre, Antoine Maria, Adèle Pierre, Laxalde Antoine, et sa femme, Salsbambere Jean, Mainguigues Martin sa femme et un enfant, Etchape Auguste, Etchegaray Jean, Etchegaray Marie et un enfant, Bacquet Jean, Aguerre Guillaume, Irigoyen Michel, Durand, Harbourou Jeanne sa femme et sa fille, Daruty Felix, Arrochel Philippe, Achary Jean, Joma Cadet, Salsalde Jean sa femme et 3 enfants, Anarary Thomas, Masou Joseph, Larrechort Pierre, Arrisio Jean, P. G. de Pierre sa femme et 2 enfants, Saint-Martin Marguerite, Duhalde François, Orpau Jean, Harri Jean, Etchaur Laurent, Laxalde François sa femme et 5 enfants, Lanes Jean, Hirriberry Dominique, Hirriberry Jean, Carrichet Jean, Elchery Dominique, Dibars Pierre sa femme et un enfant, Laxalde Pierre, Bonapetche Pierre, Alachary Pierre.

MOVIMIENTO DU PORT.

Entré au 21.

Santa, en 13 jours, brick portugais Virato, à Costa, suit pour Buenos-Ayres.
Ste-Catherine, paquebot nord Caprichoso, à V. Gualdo, avec farine café et autres effets.
Jauire, brick de guerre hollandais Perona.
Louth, brick anglais Milton, avec 230 ton. charbon.
Pamaga, en 10 jours, barque anglaise Wood, à Dakson, avec boches et yver.
Génes et Janyra, paquebot nord Apéto, à Montevideo.

THEATRE DU COMMERCE.

Par la société des Amateurs Orientaux au
Ménage des Hôpitaux militaires.

Dinners prochains 26 de courant.

Après une nouvelle symphonie, le specta-
cle commencera par un drame historique, non
encore représenté sur notre théâtre, de D.
Tomas Rodriguez Rubi, intitulé :—

LES DEUX VALIDES

ou
LE MINISTRE JESUITE.

Divisé en 3 actes, savoir :

1. Les Deux : 2. Elle et Lui : 3. L'erreur.

Les deux principaux rôles seront remplis
par MM. Alvarez et Perez.

Ce dernier accompagné du professeur de
chant Lagomasino, exécuteront l'admirable
duo de Tanerède :

AH! SE DE MALE NIEL

Le spectacle sera terminé par l'intéressant
la pièce en un acte de Scribe, intitulée :—

LES DEUX FRERES SANS L'ETRE.

ou
L'EPEE DE MON PERE.

Le spectacle commencera à 7 heures pré-
cises.

Nota : On prévient le public que depuis
mercredi jusqu'au jour de la représentation
on vendra des billets d'entrées au bureau du
Théâtre.

AU PAVILLON FRANCAIS.

Rue de Sarandi (autrefois St Charles), n. 309 et 311, vis à vis l'Etat-Major de la Légion, on trouvera vins rouge de Bordeaux très bons à 4 vingtaines, idem blanc à real, vieux rhum à real la carter. Les vins en caisse et en bouteilles et les liqueurs de toute classe, sont au prix le plus modéré, ainsi que toute espèce de comestibles.

Le café moulu est à 3 reaux la livre, et le café real et demi, le sel à 30 reaux la livre.

On vient de recevoir de Franco et du Brésil, une forte partie de tabac à priser de première qualité, on le vend en gros et en détail ainsi que cigares Havane et autres et un bel assortiment de pipes de meilleur goût.

On y trouve aussi des ouvrages français choisis tels que grammaire Chapsal, fables de La Fontaine, idem de Florian, géographie de Lebeaum, Bossy et Assart et une collection de cartes géographiques, dictionnaires français espagnol et espagnol français.

AVIS DIVERS

AUX PERSONNES BIENFAISANTES.

Les personnes qui auraient en leur possession de la charpie ou de vieux linge pour faire sont priés de les adresser à M. Portal Directeur de l'hôpital de la Légion des Volontaires.

M. le Docteur Capucien fait savoir à ses confrères qui désirent visiter son hôpital situé rue de l'Uruguay numéro 132 qu'il est ouvert tous les jours de 9 à 10 heures du matin et de 4 à 5 de soir.

AVIS.

On demande un sous-maître dans l'Institution de M. l'abbé Paul, rue de 25 Mai n. 342.

AVIS.

Messieurs les créanciers de feu Mme Grossin Dubois, rue du 25 mai, n. 174 et 176, sont invités à remettre leurs comptes audit domicile dans le plus bref délai possible.

AVIS.

CONSERVES ALIMENTAIRES.

On trouvera chez MM. Portal Freres, rue Ituz-ingo, autrefois rue S. Jean, num. 32, un grand assortiment de conserves alimentaires de J. Colin de Nante, à des prix très modérés.

AVIS.

A VENDRE.

Un magasin de tailleur situé rue del Rincon maison de Larraud.

Ce magasin très bien placé contient tout ce qui est nécessaire pour bien exercer cet état avec un armazon et environ 1500 piastres de marchandises. Ceux qui désireraient en faire l'acquisition et en prendre connaissance se rendront chez M. Capmas qui occupe cet établissement dans ce moment.

Les créanciers de la maison Ruffet qui ont été reconnus par la société sont prévenus qu'ils aient à se rendre jeudi 16 courant dans cet établissement pour procéder à la vente du dit magasin.

Les dit créanciers qui ne s'y rendraient pas perdraient leurs recours.

AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. Des personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au collège français de Mme Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San-Diego.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur familles, sur le sort des nommés François Souhau, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Marin sur le môle.

Et Etienne Borghetta, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du "Patriote" où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

AVIS.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue de 25 mai n. 342. Télémaque français Espagnol, et Espagnol français reliure très riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Taboada. Histoire de Napoléon avec portraits, plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Géographie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Géographie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francoeur professeur de la faculté des sciences de Paris.

Ouvrages complètes de Mirabeau, Histoire de la révolution française par Thiers, Cartes géographiques séparées, Matemáticas, Grammatica de Chantreau.

AVIS.

A VENDRE.

Le café situé rue du 18 Juillet numéro 74,

entre les pharmacies du Lyon d'Or et de l'Assommoir, (avec ou sans bilard.)

Les personnes qui voudront en faire l'achat, pourront voir par elles memes et qui y existe et traiter avec le propriétaire.

AVIS.

POUR MARSEILLE

Le brick français Baptiste son capitaine Gimie, partira n'importe comment sera son chargement du 10 au 15 decembre. Les personnes qui auraient des marchandises à embarquer, peuvent pour mieux compter sur cette prochaine date, recevoir par écrit, l'engagement du Cap.

Pour d'autres renseignements s'adresser à monsieur R. de Laingas rue de las Piedras n. 96.

AVIS.

Le magasin de modes, si achalandé, de feu Mme Grossin Dubois, rue du 25 Mai, n. 174 et 176, étant à vendre les personnes à qui il peut être convenir d'en faire l'acquisition, sont invitées à adresser leurs propositions à M. Michaud l'un des commissaires provisoires, rue de Zavala, n. 65, avant lundi prochain 13 du courant.

AVIS.

Les passagers arrivés en janvier 1841 pour compte de Juan Pierre Jaureguiberry dit Joujou à bord du navire ALFARO capitaine Duberland et qui ont des cautions en France sont invités à passer à la maison Garat dit Etchechoury rue de la Convention pour payer le montant de leur passage, dans le délai de 10 jours, à défaut de comparution, ils sont prévenus que les titres vont être renvoyés en France pour poursuivre les cautions.

Juan Pierre Biscay.

Mandataire général dudit J. P. Jaureguiberry.

AVIS AU COMMERCE.

Par suite du départ pour la France de M. H. Escher, la liquidation de la maison Aymes freres, arrivée au terme de sa société, sera faite par M. Arsene Isabelle ex-chancelier du consulat general de France, qui a été muni de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Des dames françaises, habitant une fort jolie maison, desirant louer, à un français, une ou deux pièces en vide ou garnies.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

NOUVEAUTES.

MM. les Marchands tailleurs et confectionniers trouveront au nouveau magasin rue des Trente-Trois numéro 126, presque en face du café du Commerce, un magnifique assortiment d'étoffes pour gilets et pantalons, tels que piqués, coutils, cachemires, satins façonnés, satins noirs unis, gros-grain, melassés, velours unis et brochés, cravattes, serges, ganses, doubles, boutons, et un choix de tout ce qui concerne leur état.

Les dames du magasin ne négligeront rien pour obtenir, par la modicité de leurs prix, la confiance des acheteurs.

Le Goup, J. REYNAUD.

Imprimerie Constitutionnel, Rue de las Cámaras No 24